**Compte-rendu de la seconde réunion du Comité de pilotage du PAEDC**

***Mardi 11/07/23***

Présents :

*Delphine VANDER BORGHT (Directrice générale), Benjamin GOES (Echevin en charge de la transition énergétique), Frédérique CAUFFMANN, Simon DE BIE, Barbara DENTURCK, Jean-François MITSCH, Julie SNAPPE, Emmanuel MERTENS, Xavier SIMONS (Coordinateur POLLEC).*

Excusés :

*Stéphanie GALVAN (Responsable du service Travaux), Vincent BULTEAU (Conseiller en environnement), Tessy MAET (Conseillère en mobilité), Karen DERWAEL, Michelle MOUSTY, Emmanuel PAYE, Marie-Thérèse SCHAYES.*

1. Tour de table pour partager les opinions positives et négatives par rapport à la première réunion du Comité :

Il a été demandé à chaque membre de partager ses opinions positives et négatives par rapport à la première réunion du Comité.

Une remarque a été émise afin de séparer davantage les moments dédiés aux présentations et les moments d’échange lors des réunions du Comité, notamment car le temps alloué aux échanges s’avère trop restreint.

Ensuite, la proximité entre les deux premières réunions a été relevée et, plus particulièrement, l’aspect tardif pour l’envoi des documents (ordre du jour, …) relatifs à l’organisation de la deuxième réunion ainsi que le délai trop restreint pour les non-membres à prendre connaissance de la date fixée pour la séance suivante. Pour cette raison, il a été décidé d’envoyer un « *Save the date*» par mail directement après cette séance du 11/07 à l’ensemble des personnes susceptibles (membres et non-membres) de vouloir participer à la prochaine réunion.

Enfin, il a été spécifié que la première réunion du Comité a permis d’éclaircir la situation de la Commune sur la marge de manœuvre existante et le travail nécessaire pour assurer la transition énergétique à Beauvechain. Malgré cela, il a été relevé qu’un réel potentiel existait à travers le travail fourni par le Comité de pilotage et qu’une motivation certaine s’était fait ressentir.

1. Suite des exemples d’actions pouvant constituer le PAEDC :

Des exemples d’actions à intégrer au PAEDC de Beauvechain ont été présentés aux membres. Ceux-ci sont issus de différents PAEDC développés dans plusieurs communes du Brabant wallon. Un document Excel publié sur la plateforme « Onedrive », utilisée par le Comité pour partager leurs documents, recense ces différents exemples.

Pour finir ce point, le Coordinateur POLLEC a présenté le document, ajouté à la plateforme, permettant aux membres d’ajouter de nouvelles actions à présenter au Comité en vue de les intégrer au PAEDC. Les différentes catégories constituant le document ont été passées en revue. Il a été décrété que pour l’encodage d’une nouvelle action, les 8 premiers points de la fiche-action devrait au moins être complétés.

1. Réflexion de groupe relatif à l’élaboration de nouvelles actions :

Le Comité s’est ensuite penché sur l’élaboration de nouvelles actions. Pour commencer, le coordinateur POLLEC a présenté la base d’un plan d’action qui permettra de servir comme fondement pour le développement d’un plan d’action à Beauvechain. Les différentes actions ont été passées en revue afin que les membres puissent effectuer leurs remarques. A propos de celles-ci :

* Concernant l’action 1.5, les séances d’information relatives à l’isolation, il est proposé que de plus amples d’informations à propos des primes de la RW soient partagées. Il est précisé que cela sera pris en compte, notamment lors de l’événement de restitution des données de thermographie aérienne qui s’avère être une opportunité pour partager des informations aux citoyens sur l’isolation des bâtiments, les primes disponibles et la mise en place d’une stratégie de rénovation énergétique pour le particulier.
* Concernant l’action 1.6, sur la thermographie aérienne, il a été mentionné que de nombreuses réflexions à propos du RGPD sont actuellement en cours. Ainsi, une attention particulière sera donc adressée à ne partager ces informations qu’aux personnes qui en font la demande et sur rendez-vous.
* Concernant l’action 1.2, sur l’adhésion par la commune d’une plateforme de rénovation énergétique, Monsieur MERTENS a mentionné le désir de travailler plus en profondeur sur cette initiative. Un groupe de travail constitué de Monsieur MERTENS et du coordinateur POLLEC verra donc le jour. Plus particulièrement, ce seront trois plateformes de rénovation énergétique qui seront passées en revue pour en évaluer les avantages et inconvénients. Ces plateformes sont CORENOVE, EN’Hestia et la plateforme de l’InBW (en cours de développement).
* Concernant l’action 1.4, qui prévoit de renforcer les dispositions d’octroi de permis d’urbanisme afin de lever les barrières administratives urbanistiques pour rénover, il a été demandé d’évaluer les possibles dispositions légales en tant que commune pour durcir les conditions d’octroi des permis d’urbanisme. Cela fera l’objet d’un Groupe de travail. Une remarque a également été effectuée concernant l’utilisation du PEB comme critère d’évaluation pour déterminer le caractère durable d’un logement contrairement à un système d’évaluation plutôt orienté sur un calcul d’analyse du cycle de vie.
* Concernant l’action 1.5, qui a pour objectif de développer des capsules vidéo comme socle de communication envers les citoyens, notamment pour sensibiliser à propos de la rénovation énergétique ou encore pour partager certaines techniques d’auto-rénovation, le Coordinateur POLLEC affirme qu’il s’assurera que d’autres vidéos n’existent pas déjà au sujet de ces thématiques afin de ne pas tomber dans les travers d’un travail inutile.
* Concernant l’action 1.7, relative à la réduction énergétique via une communication sur les comportements individuels et les équipements énergivores, il est spécifié que la présentation de la plateforme EnergieID par l’EPN sera organisée afin de partager des outils permettant le suivi des consommations énergétiques et pouvant mettre en lumière les bénéfices d’adopter certains comportements visant à réduire les consommations en énergie. Dans le cadre de cette action, il est également envisagé de mettre en place un système de prêt de « wattmètres », également dans une optique de fournir les outils aux citoyens pour monitorer leur consommation en énergie. La mise à disposition de ces appareils sera accompagnée d’une fiche pédagogique/d’explication.
* Concernant l’action 1.9, pour développer un guide d’économie d’énergie à la ferme, il est demandé d’ajouter également des informations relatives aux primes disponibles pour la rénovation et de créer davantage d’espaces de discussion avec cet acteur spécifique (agriculteur).
* Concernant l’action 2.4, sur le développement de la mobilité partagée au sein de la commune, il est précisé que l’action sera mise en œuvre par une stratégie de communication afin de mettre en avant les différentes possibilités existantes.
* Concernant l’action 4.3, relative au test de vélo électrique pour les citoyens, il est proposé de développer un partenariat avec les magasins de vélo à proximité de la commune.

La parole a ensuite été transmises aux membres du Comité qui ont proposé, à leur tour, une série d’actions intéressante à mettre en place dans le cadre du PAEDC. Parmi celles-ci :

* + Peinture spéciale pour diminuer la chaleur sur les toitures (Peinture blanche pour les toitures plates par exemple) ;
  + Festivités durables (Toilette sèche, …) ;
  + Possibilité de développer un système de location de vélos électriques via la commune (voir action 4.3) ;
  + Informer sur les conditions d’accès aux prêts 0% ;
  + Plateforme d’échange de matériel entre citoyens de la commune (matériel d’entretien pour le jardin ou matériel de rénovation, …) ;
  + Favoriser l’intégration des habitats légers dans le paysage urbanistique de la commune ainsi qu’une valorisation des bâtiments existants ;
  + Optimiser la règlementation/planification relative à la densification de l’habitat ;
  + Augmenter le nombre d’abris pour vélos (optimiser les « mobi-pôles ») ;
  + Mettre en avant des projets exemplaires de rénovation énergétique (maison passive, …) et donner l’opportunité aux citoyens de les visiter (ainsi que la visite de village exemplaire). Il est également spécifié qu’il serait intéressant de créer un répertoire de citoyens qui accepteraient de partager leur expérience concernant différentes techniques spécifiques de rénovation énergétique (ou l’installation d’un système spécifique de chauffe) ;
  + Développer des projets de réseau de chaleur biomasse avec des particuliers/entreprises/agriculteurs. Il est également exprimé l’intérêt d’explorer l’existence d’une cartographie du potentiel de biomasse/biogaz sur le territoire de Beauvechain (Valbiom, Coopeos, …) ;
  + Développer la mobilité douce au sein de la Commune (ainsi qu’évaluer l’impact de la mise en place du nouveau plan de mobilité communal actuellement encore en développement) ;
  + Accroitre la plantation d’arbres et de haies. Les membres du Comité ont exprimé leur volonté que les démarches afin d’y participer soient facilitées (ou, en tout cas, davantage détaillées/expliquées) ;
  + Développer la mobilité avec une optimisation des points « mobi-pôles » autour de la gare des bus de Hamme-Mille ;
  + Pour le public précarisé, il est proposé de développer un accompagnement personnalisé des personnes âgées sur la thématique énergétique, notamment la régulation des systèmes de chauffe (ainsi que, par exemple, l’utilisation de comparateurs de fournisseurs d’énergie) ;
  + Augmenter la communication concernant l’énergie dans le bulletin communal en multipliant le nombre d’article en référence à cette thématique. Cela permettrait également de briser la vision des citoyens de l’énergie comme dépense et au contraire, de promouvoir l’énergie comme un investissement ;
  + Développer un plan concret de développement de la production d’énergie renouvelable, notamment via une étudie du potentiel de production d’énergie renouvelable sur les terrains publics qui n’ont pas été attribués à une fonction spécifique.

1. Groupe de travail :

Le point suivant s’est penché sur la constitution de groupes de travail afin de commencer à développer certaines actions. Il y a eu trois groupes de travail formés lors de cette réunion.

1. Groupe de Travail sur les plateformes de rénovation énergétique, constitué de Monsieur MERTENS et du Coordinateur POLLEC
2. Groupe de Travail sur les règlementations urbanistiques, constitué du service Urbanisme, de Monsieur DE BIE et du Coordinateur POLLEC
3. Groupe de Travail sur la Communication, composé de Frédérique CAUFFMANN, Jean-François MITSCH, du service Communication et du Coordinateur POLLEC

Il est important de mentionner que les membres qui n’étaient pas présents lors de cette réunion sont invités à rejoindre un groupe de travail s’ils le souhaitent. De plus, tout citoyen de Beauvechain ne faisant pas partie du Comité de pilotage du PAEDC mais s’intéressant à la transition énergétique à Beauvechain peuvent s’impliquer dans un groupe de travail. Pour cela, il faut en faire la demande par mail au Coordinateur POLLEC ([pollec@beauvechain.be](mailto:pollec@beauvechain.be)), en précisant votre nom, votre adresse à Beauvechain et le groupe de travail que vous souhaiteriez joindre. Je vous demanderai également de décrire brièvement votre motivation à vous impliquer dans ce groupe de travail spécifique.

1. Planning pour la prochaine réunion :

Ensuite, la date de la prochaine réunion du Comité a été fixée par les membres présents. D’après leur disponibilité, il a été convenu de fixer la réunion au mercredi 30 août 2023 à 19h30. Cette date est approuvée par les membres en séance.

1. Divers :

Ce dernier point de l’ordre du jour a été abordé en introduction de la séance.

Il a été question de préciser que la possibilité de participer à la réunion en visioconférence ne sera plus disponible après les vacances d’été.

Il a également été précisé que le rôle de présidence durant les prochaines séances sera assuré par intermittence entre le Président et le Vice-président du Comité de pilotage du PAEDC, afin d’assurer une certaine rotation.

Enfin, il a été demandé de privilégier un format « Google Calendar/Google Form » au sein du Comité afin de fixer les dates des prochaines réunions (pour le Comité ou pour les séances de travail en sous-groupes) et ainsi communiquer plus aisément les disponibilités de chacun.

L’échevin en charge de la transition énergétique et président du Comité, le Vice-président du Comité ainsi que la directrice générale et le coordinateur POLLEC remercient les membres pour leur présence à la réunion.

Tâche à effectuer par le coordinateur POLLEC :

* Compte-rendu ;
* Document explicatif des calculs de réduction des émissions de CO² par la Région wallonne ;
* Prise de contact pour la mise en place des différents groupes de travail ;
* Encodage des actions proposées dans le document Excel présenté au point 2.